



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

affaires européennes : fonctionnement

Question écrite n° 62250

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur la nécessité de mettre en place une politique dite de « verdissement de l'administration ». L'intégration des préoccupations solidaires et environnementales dans la gestion administrative répond à un souci de développement durable. Or, il apparaît qu'un nombre important d'administrations de services déconcentrés n'envisagent pas de mettre en place rapidement cette politique publique. Aussi, il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin que cette préoccupation de l'Etat rencontre rapidement une mise en oeuvre concrète.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62250

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3328